



**CONCOURS RH-N-12 (21)  
COORDONNATEUR/COORDONNATRICE DES RESSOURCES HUMAINES TEMPORAIRE  
AVIS INTERNE-EXTERNE**

**DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :** Du 2 mai 2022 au 12 mai 2023

**LIEU DE TRAVAIL :** Siège social du CSPGNO

**POURCENTAGE D'AFFECTATION :** 100 %

**ÉCHELLE SALARIALE ANNUELLE :** 57 348 \$ à 71 684 \$

**NATURE DU POSTE :** Temporaire

La personne qui occupe ce poste relève de la direction des ressources humaines et a pour rôle de gérer différents processus de ressources humaines, dont le recrutement et la dotation du personnel. La personne servira également d'appui dans les opérations quotidiennes du secteur des ressources humaines. Elle devra assurer la conformité des processus aux conventions collectives, aux politiques du Conseil, aux lois et aux normes.

**EXIGENCES ET QUALIFICATIONS :**

- Baccalauréat universitaire en administration, en commerce, en gestion des ressources humaines ou dans un domaine connexe;
- Minimum de 5 ans d'expérience dans le domaine des ressources humaines;
- Savoir reconnaître et respecter le caractère confidentiel de certains dossiers;
- Avoir des capacités avancées de communication orale et écrite, dans les deux langues officielles, incluant la capacité d'écoute active et la capacité de préparer des rapports;
- Pouvoir ordonnancer les priorités;
- Connaître le mode de fonctionnement d'un conseil scolaire ainsi que les lois et règlements qui le régissent;
- Avoir de l'entregent;
- Faire preuve de tact, de diplomatie et de discernement;
- Savoir travailler en équipe;
- Faire preuve de grande minutie dans l'exercice de ses fonctions;
- Faire preuve d'une bonne gestion du temps et du stress;
- Faire preuve de capacités d'analyse avancées;
- Faire preuve de compétences avancées de logiciels spécialisés dans la gestion de données du personnel, incluant la capacité à gérer des tableurs et des logiciels de traitement de texte.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par l'entremise de notre site Web avant **12 h le 8 mars 2022** à l'attention de :

Monsieur Eric Despatie  
Directeur des ressources humaines  
296, rue Van Horne  
Sudbury ON P3B 1H9  
Tél.: (705) 671-1533

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

**Anne-Marie Gélineault, présidente**

**Marc Gauthier, directeur de l'éducation**

En vertu du règlement 521/01 tel qu'amendé par le Règlement 322/03 et de la ligne de conduite du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario, tout membre du personnel doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction. Si on vous invite à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières. Les renseignements communiqués seront traités avec respect et confidentialité.

Le CSPGNO encourage l'égalité d'accès à l'emploi.